



Le « plan mercredi » (B2)

OUVERTURE DU SUJET

❖ A votre avis, qu'est-ce que le « plan mercredi » ?

ARTICLE DE PRESSE

Ecole : Blanquer présente son « plan mercredi » pour les communes aux quatre jours



Le ministre de l'Education nationale a dévoilé son « Plan mercredi » ce mercredi matin avec ses homologues de la Culture et du Sport.

Quelques semaines après l'arrivée de Jean-Michel Blanquer au ministère de l'Education nationale, la rumeur avait suscité nombre d'interrogations parmi les collectivités locales : les communes qui avaient choisi d'opter pour la semaine de quatre jours, comme Nice, allaient pouvoir continuer à bénéficier de financements pour leurs activités périscolaires.

Cette fois, nous y sommes. Le ministre de l'Éducation nationale a présenté ce mercredi matin, un « plan mercredi » qui revient à financer les activités périscolaires des communes ayant opté pour la semaine de quatre jours d'école. De fait, 80 % des communes devraient basculer sur ce rythme dès la rentrée prochaine, rompant en cela avec la politique du quinquennat précédent qui avait généralisé en 2014 la semaine de quatre jours et demi d'école.

Des financements sous conditions

Toutes les communes ne seront cependant pas éligibles aux financements du « plan mercredi ». Les subventions de la Caisse nationale d'allocations familiales (Cnaf) ne seront octroyées que sous conditions, dans le cadre de projets éducatifs territoriaux (PEDT) « substantiels ».

Les financements de la Cnaf seront supérieurs à ce qu'ils étaient jusqu'ici : ils passeront de 0,54 euro par heure et par enfant à 1 euro. Les discussions, menées dans le cadre de la convention d'objectifs et de gestion entre l'État et la Cnaf pour la période 2018-2022, ont été tellement serrées que l'annonce du « plan mercredi » en a été retardée...

Des taux d'encadrement allégés

Jean-Michel Blanquer a aussi annoncé un allègement des taux d'encadrement des activités périscolaires, qui pourraient prendre en compte désormais les intervenants extérieurs ponctuels (entraîneur de club sportif, professeur du conservatoire...).

Ces taux avaient déjà été allégés sous le quinquennat précédent. Une pétition, lancée par le responsable d'animation périscolaire et extrascolaire Romain Triau, a déjà recueilli près de 5.000 signatures. Elle demande, « dans l'intérêt des enfants [...], de ne pas assouplir les taux d'encadrement (et) d'en finir avec ces allègements ». Et réclame des embauches d'animateurs.



De son côté, le ministre **vante**, comme il l'a fait récemment sur BFMTV, un mercredi « intelligent », pour que « les enfants ne soient pas dans des situations à rester chez eux ». « Cela veut dire des activités culturelles, des activités sportives, et le faire dans une association forte entre la commune et l'État », **plaide**-t-il. Dans son dernier livre - « Construisons ensemble l'école de la confiance » (Editions Odile Jacob) -, Jean-Michel Blanquer dit vouloir développer « des activités collectives qui développent (les) compétences sociales, favorisent (l')ouverture à la culture, (l')amour de la nature et le dépassement de soi par le sport ».

Nice, l'exemple à suivre

Jean-Michel Blanquer y présente la Ville de Nice comme « la préfiguration » de son « plan mercredi ». Les services de l'Éducation nationale y soutiennent l'éducation artistique et culturelle et le sport. « La Ville offre par exemple la possibilité à 320 enfants de participer à des sorties ski chaque mercredi durant la saison d'hiver, écrit-il. Les centres de loisirs [...] développent des activités de pleine nature et des sports collectifs et individuels, tels que le tennis, le rugby, le football, l'athlétisme et bien d'autres activités. »

Il poursuit en disant vouloir dépasser les enjeux d'une semaine à quatre jours ou quatre jours et demi. « Il s'agit de réfléchir aux besoins des enfants et à la diversification des stratégies pédagogiques pour leur permettre d'être mieux dans leur peau et dans leur esprit afin de créer une société **apaisée**, plus confiante en l'avenir. »

« Des activités au rabais ou premium »

Un discours qu'approuve Agnès Le Brun, maire (LR) de Morlaix et vice-présidente de l'Association des maires de France (AMF). « Il faut aller vers des projets éducatifs territoriaux (PEDT) qui soient le fruit effectif de la concertation avec les services de l'État, » confie-t-elle. Alors que la réforme des rythmes scolaires a, selon elle, favorisé « l'inégalité et l'inégalité de traitement entre élèves ». « Selon que vous aviez les moyens ou non, vous aviez des activités périscolaires **au rabais** ou premium », conclut-elle.

Les Echos, 20/06/2018

<https://www.lesechos.fr/politique-societe/societe/0301846388951-ecole-blanquer-presente-son-plan-mercredi-pour-les-communes-aux-quatre-jours-2185671.php>

COMPRÉHENSION DES ÉCRITS

❖ Lire le texte et répondre aux questions :

1. Quelles communes vont bénéficier du « plan mercredi » ?

2. L'allègement des taux d'encadrement fait l'unanimité.

Vrai

Faux

Justification : _____

3. Qu'entend Jean-Michel Blanquer par « mercredi intelligent » ?

4. Quel est le risque de la semaine à 4 jours ?



PRODUCTION ÉCRITE

- ❖ **Ecrire une lettre au maire de votre commune pour faire des propositions d'activités. (180 mots)**

VOCABULAIRE

- ❖ **Créer des phrases avec les mots suivants :**

1. Un(e) homologue : _____
2. Susciter : _____
3. Opter pour : _____
4. Périscolaire : _____
5. Basculer sur : _____
6. Octroyer : _____
7. Substantiel(le) : _____
8. Serrer : _____
9. Alléger : _____
10. Assouplir : _____
11. Réclamer : _____
12. Vanter : _____
13. Plaider : _____
14. Apaisé(e) : _____
15. Au rabais : _____